

OBSERVATOIRE DU BUREAU RESPONSABLE

Étude réalisée six mois après le lancement du Plan de sobriété du gouvernement à l'hiver 2022/2023.



# QUELLE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE AU BUREAU ?

Octobre 2023

**N'CO**  
CONSEIL

**G-  
ON**

À l'automne 2022, la peur des coupures de courant entraînait le gouvernement et toutes les fédérations professionnelles à demander aux entreprises de respecter un Plan de sobriété énergétique.

Au printemps, des diminutions de 8 % des consommations d'électricité et de près de 13 % de gaz sont relevées, dues en partie à un hiver plutôt doux, des fermetures d'usines et une envolée des prix mais aussi à la mobilisation des organisations professionnelles et de leurs collaborateurs.

Cette étude vise donc à identifier et faire connaître les pratiques individuelles et collectives déployées, qu'elles portent sur la gestion du chauffage, la limitation de l'éclairage ou encore l'extinction des équipements au travail.

Sans détailler les résultats (voir l'infographie et les analyses), ceux-ci font apparaître des marges de progression très nombreuses, notamment un besoin de référents Énergie qu'il est urgent de nommer compte-tenu de l'importance, pour bien gérer l'énergie, d'un plan d'action piloté avec une gouvernance et des moyens dédiés.

D'une façon générale, dans les bâtiments, les occupants supportent mieux le froid que la chaleur et, même sur les sites équipés d'une gestion technique centralisée, le besoin d'amélioration pour allier confort et économie apparaît évident et nécessaire.

Ainsi, au-delà des équipements et des écogestes, il ressort que l'usage même des bureaux et des espaces associés est souvent à repenser pour maîtriser la consommation d'énergie.

Bonne lecture.

# édito.



## Les 3 principaux enseignements tirés de l'étude...

ENCOURAGER LA SOBRIÉTÉ

(ISOLER, SENSIBILISER, INNOVER...)

RENFORCER L'EFFICACITÉ

(OPTIMISER, RÉGULER, AUTOMATISER...)

CONSOMMER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

(PANNEAUX SOLAIRES, GÉOTHERMIE...)



QUELLE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE AU BUREAU ?

CONSTITUER UN GROUPE DE TRAVAIL/PILOTAGE DÉDIÉ

FAIRE UN BILAN EXHAUSTIF DES INSTALLATIONS ET DES CONSOMMATIONS

FIXER DES OBJECTIFS DE CONSOMMATION DE COURT À LONG TERMES

INFORMER/IMPLIQUER TOUS LES OCCUPANTS (enjeux, objectifs, écogestes, résultats...)

PLANIFIER DES ACTIONS ADAPTÉES AUX SITES (activité, équipements...)

... et la méthodo gagnante à appliquer.

## Les démarches se formalisent.

1. Une gouvernance renforcée.
2. Des équipements mieux exploités.
3. Une organisation du travail adaptée.

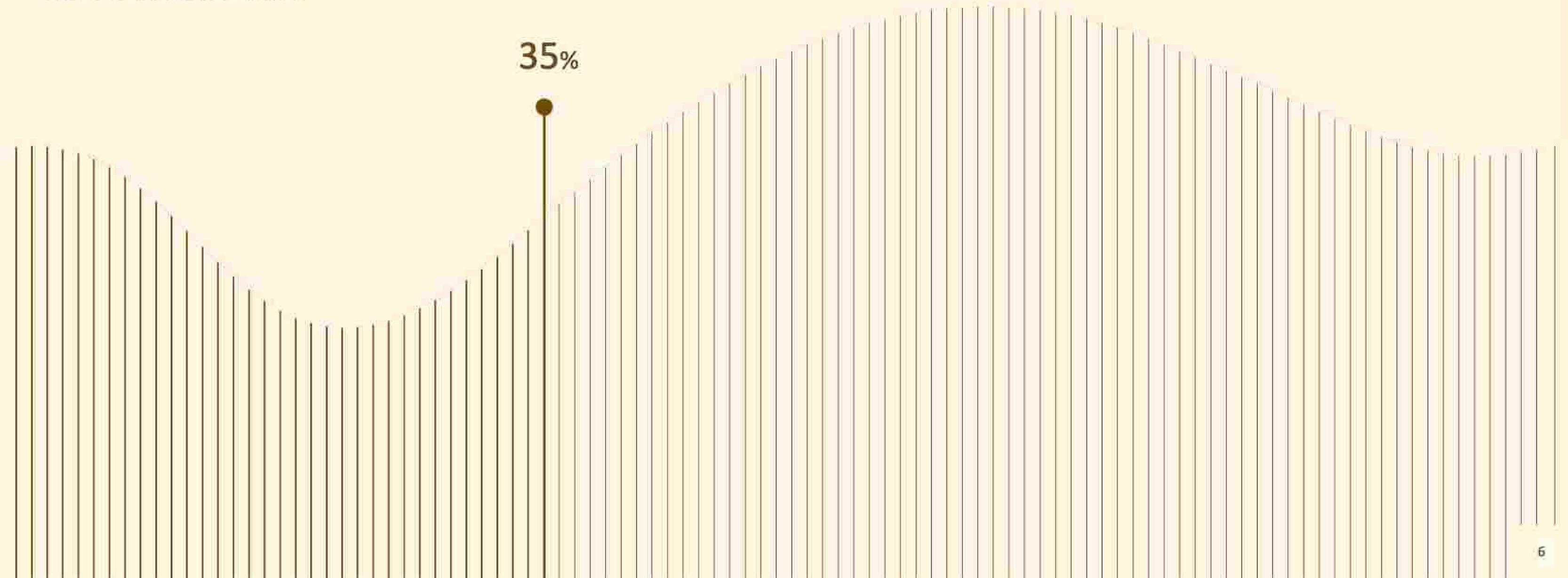
Les réponses concernent la direction des organisations répondantes sauf, mention contraire, lorsqu'elles concernent les salariés (répondants).



# 35 % des organisations disposent d'un·e référent·e énergie ou sobriété

dont 40 % depuis moins de 12 mois

35%





Une gouvernance renforcée.



73%

régulent l'usage des équipements (heures de mise en route/d'arrêt...)

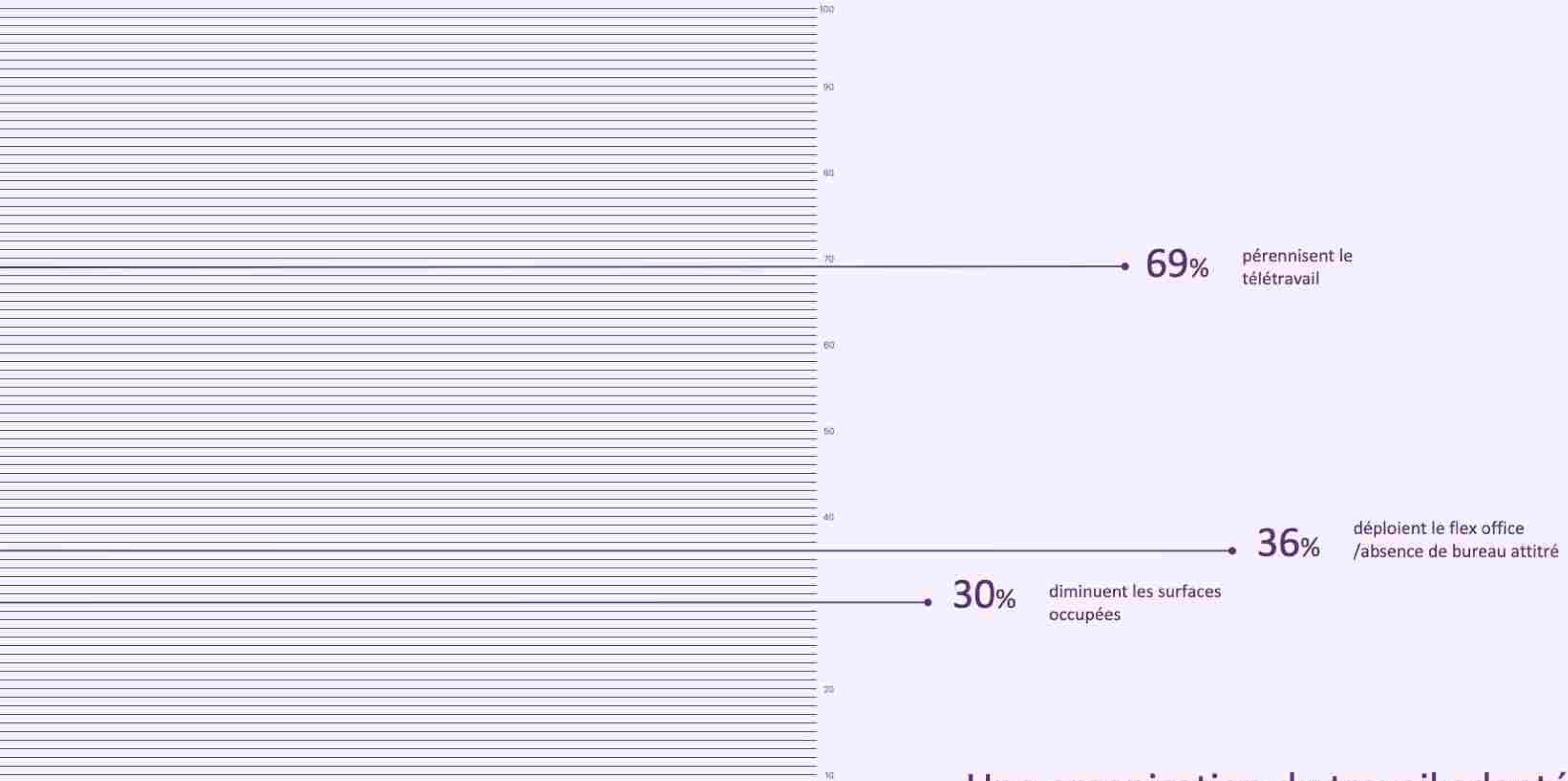
50%

prévoient l'installation d'équipements de gestion (thermostat, fil pilote...)

35%

anticipent des travaux de rénovation (isolation...)

Des équipements mieux exploités.

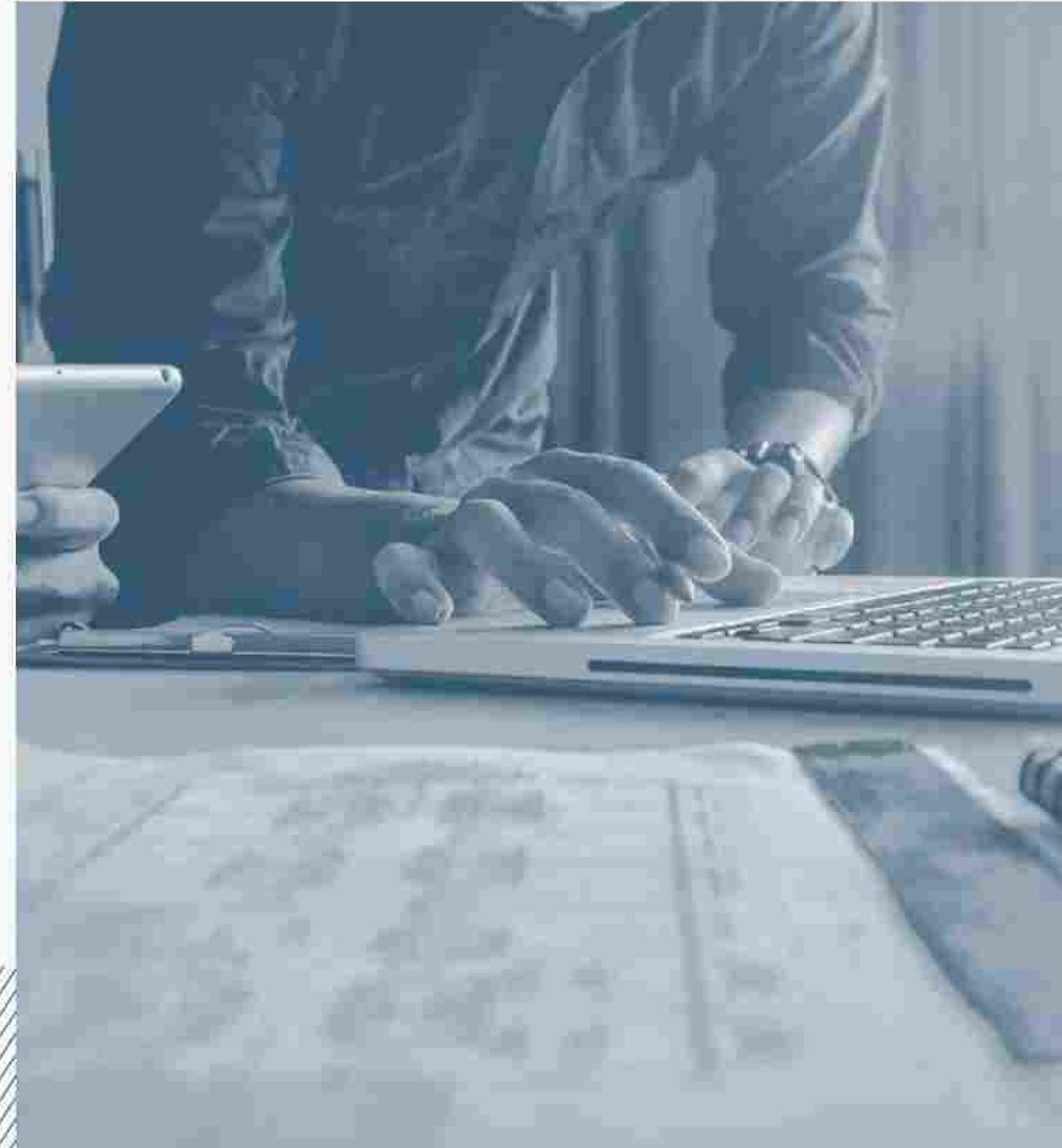


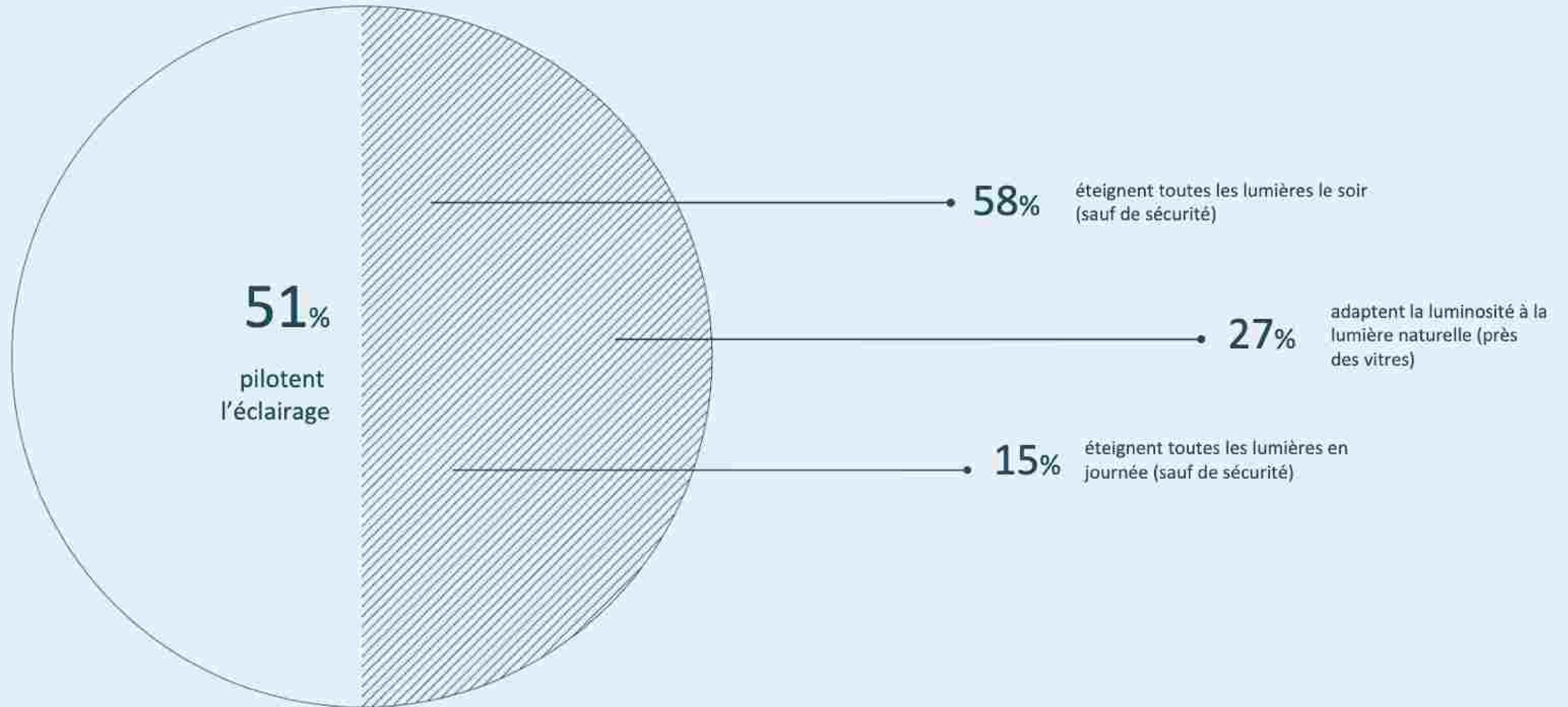
Une organisation du travail adaptée.

## Sur les sites avec Gestion technique du bâtiment (GTB\*).

1. Mieux réguler le chauffage.
2. Limiter la climatisation.
3. Adapter l'éclairage.

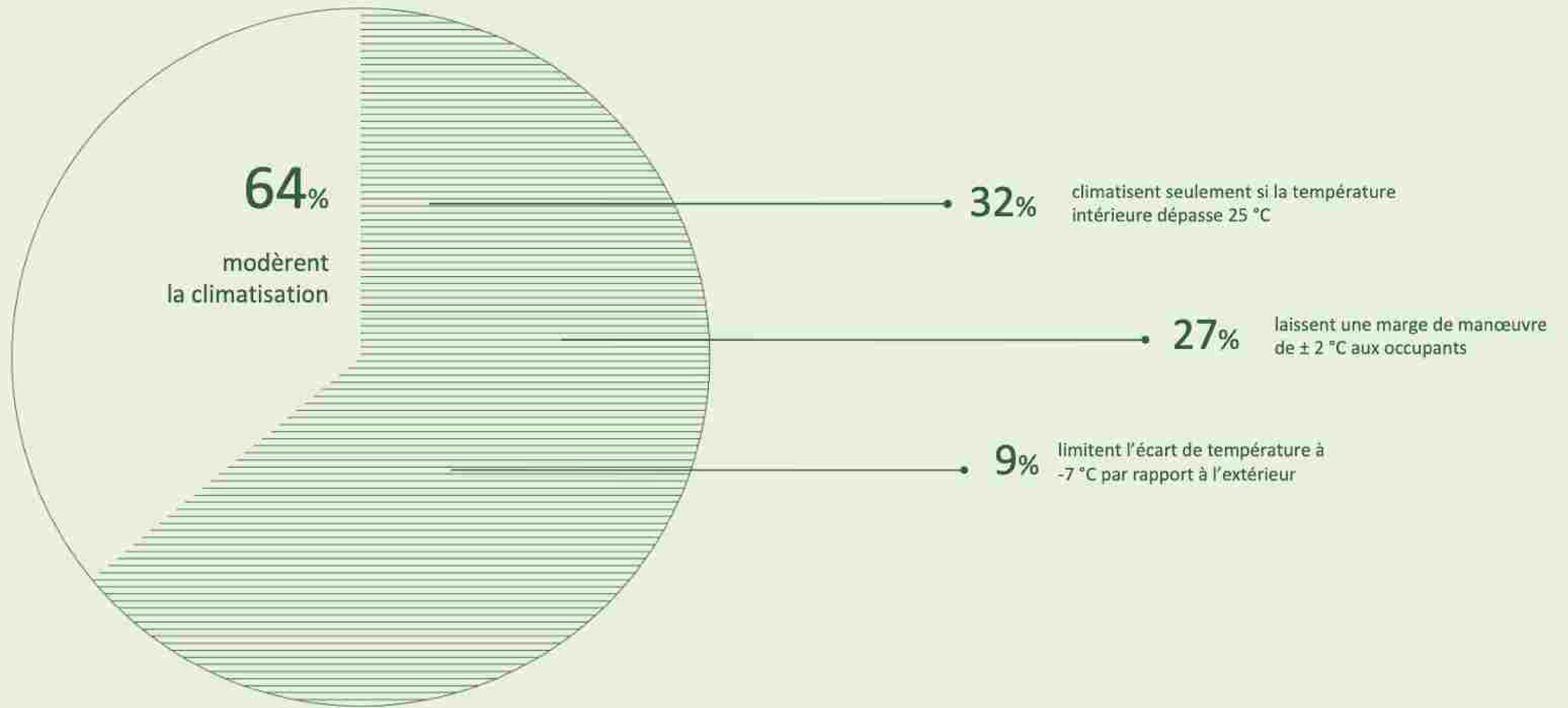
*\* Système informatique généralement présent dans de grands bâtiments tertiaires ou installations industrielles afin de superviser l'ensemble des équipements installés.*





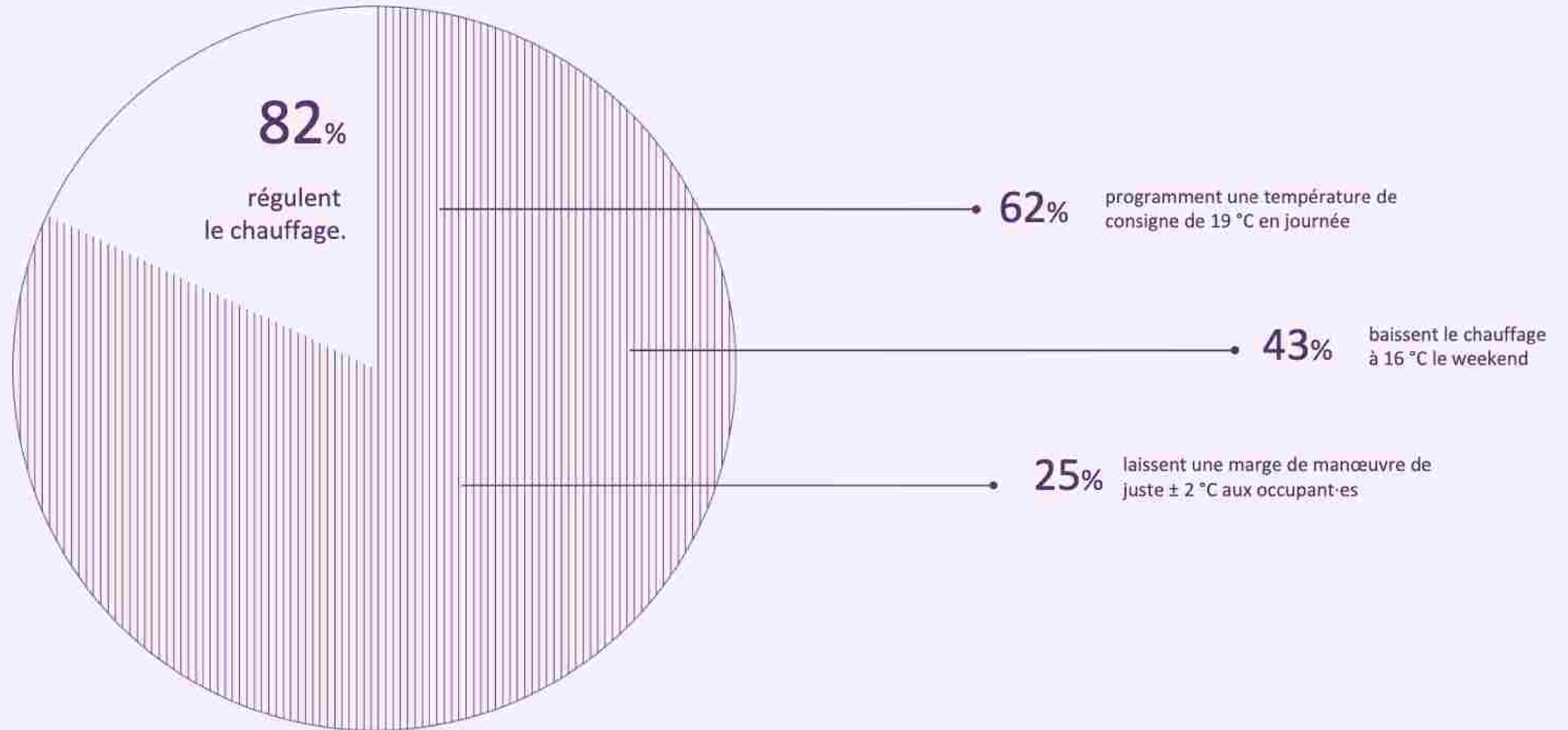
Lecture : 51 % des organisations (avec GTB) répondantes pilotent l'éclairage de leur(s) site(s), parmi lesquelles 58 % éteignent toutes les lumières le soir.

Adapter l'éclairage.



Lecture : 64 % des organisations (avec GTB) répondantes modèrent la climatisation, parmi lesquelles 32 % mettent en route le système seulement si la température intérieure dépasse 25 °C.

limiter la climatisation.



*Lecture : 82 % des organisations (avec GTB) répondantes régulent le chauffage de leur(s) site(s), parmi lesquelles 62 % programment une température de consigne de 19 °C en journée.*

**Mieux réguler le chauffage.**

## Sur les sites sans Gestion technique du bâtiment (GTB\*).

1. Moins chauffer un bureau inoccupé.
2. Contrôler la climatisation individuelle.

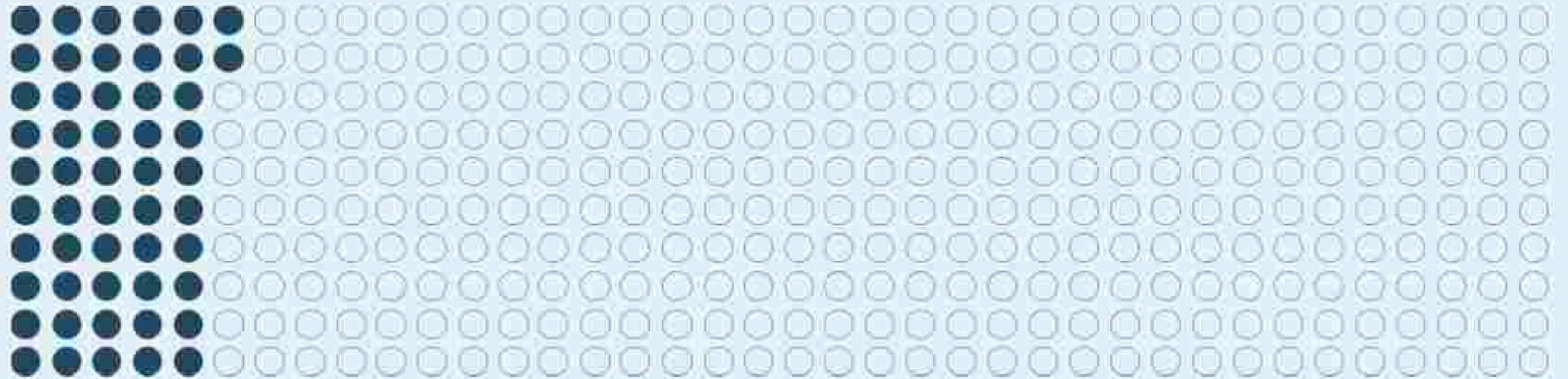
\* Système informatique généralement présent dans de grands bâtiments tertiaires ou installations industrielles afin de superviser l'ensemble des équipements installés.



## Renforcer la gestion manuelle du chauffage.

13%

des salariés ne profitent d'aucun équipement de régulation automatique (robinets thermostatiques...)



40% baissent le chauffage pour le weekend

34% modulent la température avec celle de l'extérieure en journée

29% baissent le chauffage le soir



## Sur tous les sites.

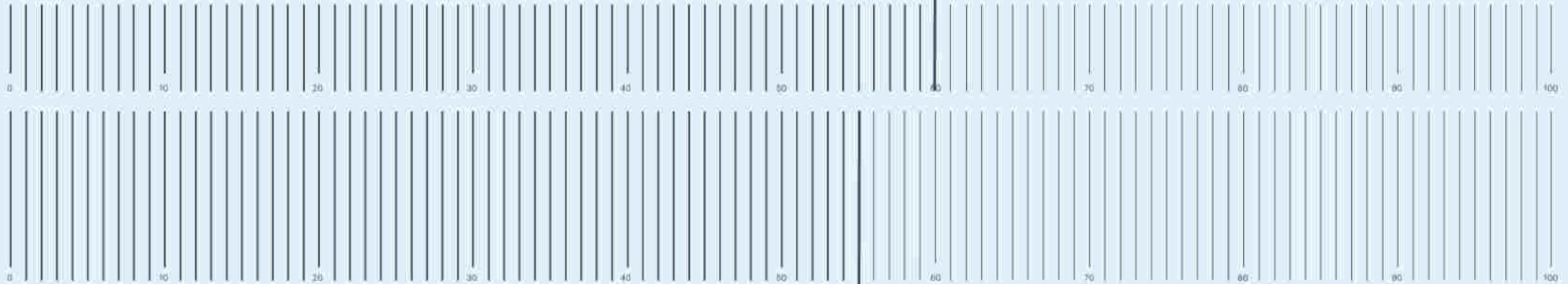
1. Éteindre l'éclairage dès que possible.
2. Adopter les écogestes numériques.
3. Communiquer régulièrement et diversifier les messages.
4. Adapter la communication aux sites.



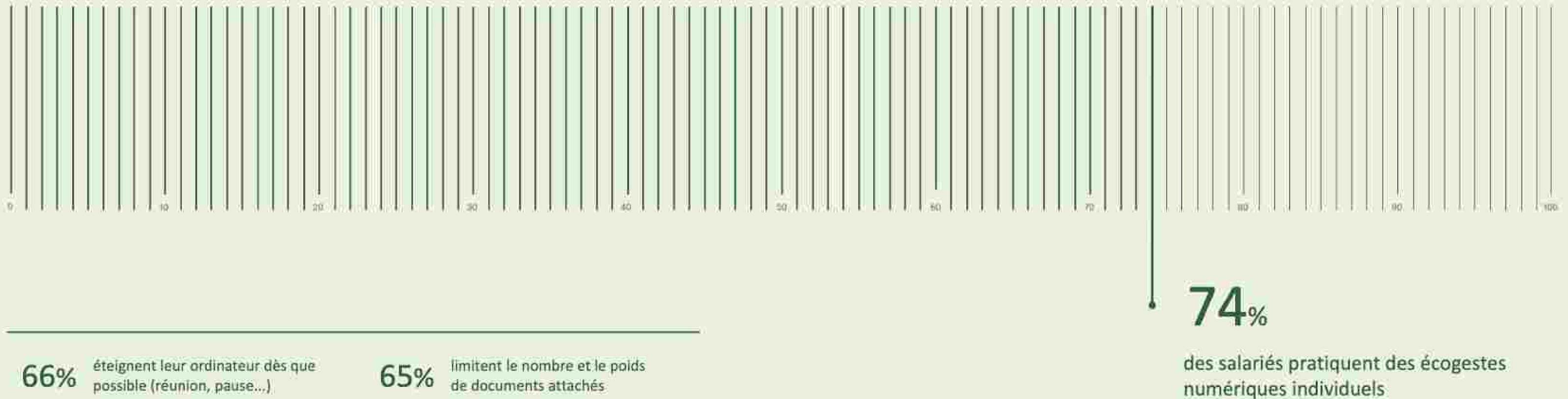
## Éteindre l'éclairage dès que possible.

**60%** des salariés adaptent l'éclairage (artificiel) à la luminosité naturelle

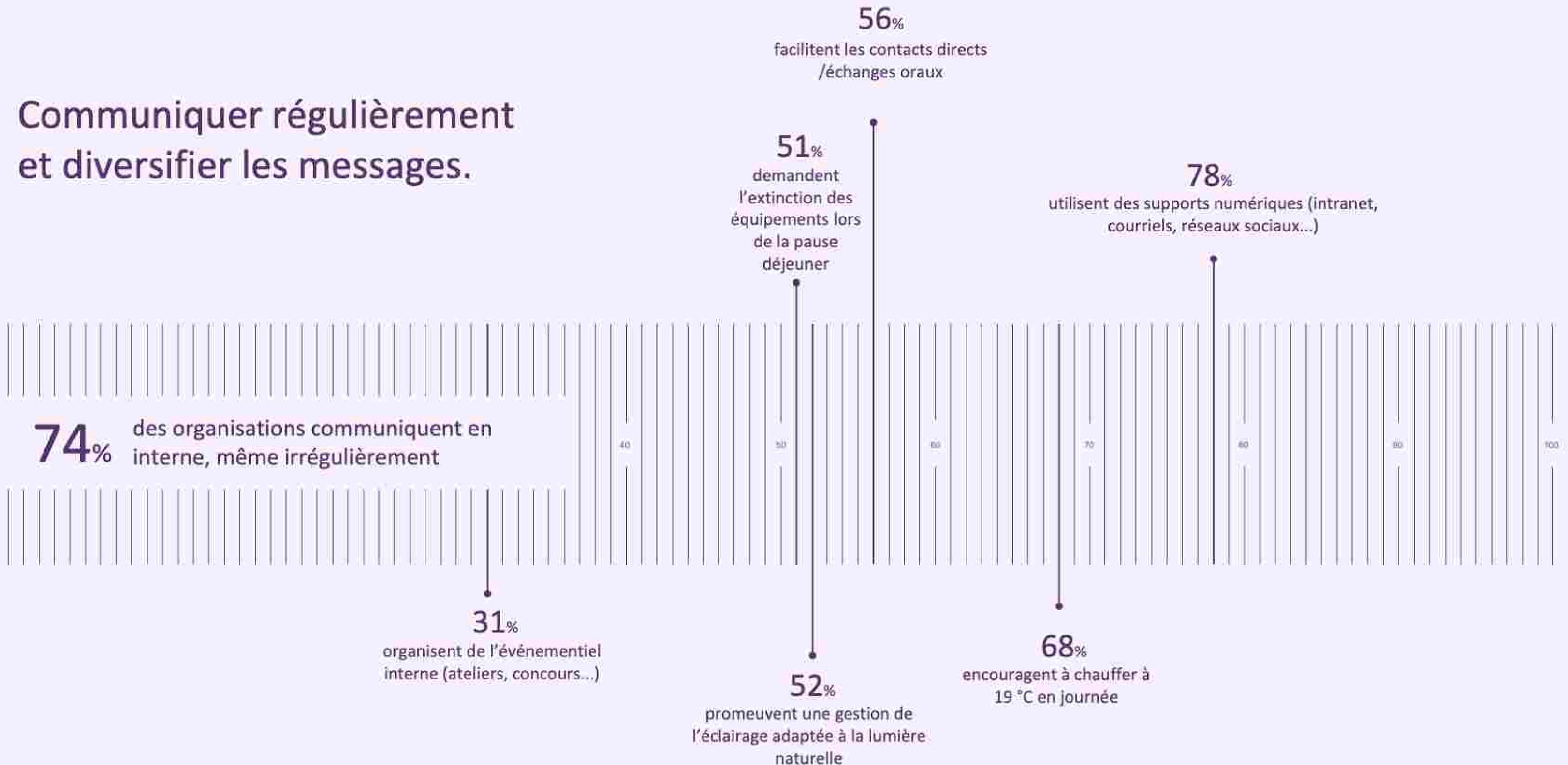
**55%** trouvent régulièrement des pièces inoccupées mais allumées (bureaux, salles de reunion...)



## Adopter les écogestes numériques.

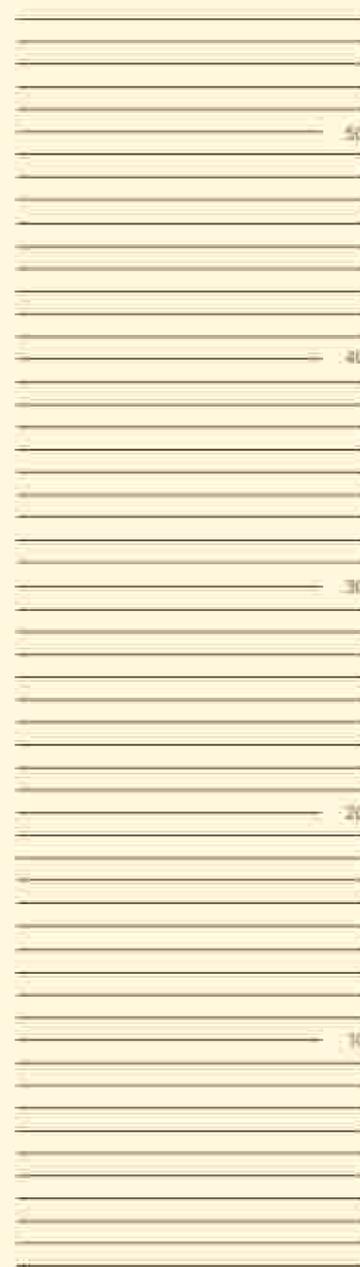


## Communiquer régulièrement et diversifier les messages.



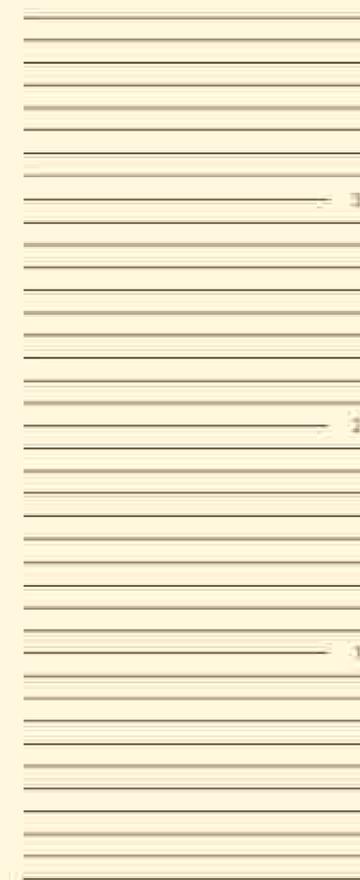
55%

des salariés affirment  
connaître les obligations  
d'économies d'énergie liées  
au décret tertiaire



38%

connaissent l'année de  
construction du bâtiment



20%

sont au courant de la classe  
de performance  
énergétique (A, B, C...)



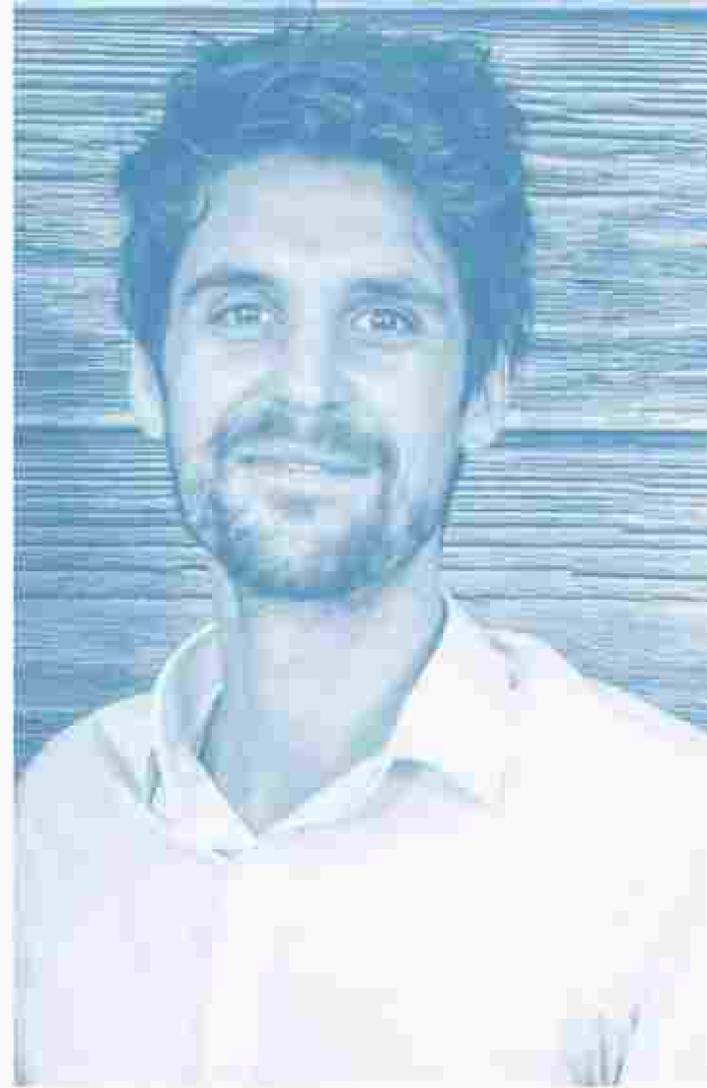
15%

sont informés de la  
consommation  
moyenne d'énergie  
finale



Adapter la communication  
aux sites.

## Analyses des résultats. > Partenaires



G-ON est une société de Conseil et d'Ingénierie Développement Durable fondée en février 2016 par Gwenaél JAN (TP 08) et Thierry LACROIX. Depuis le premier jour de sa création, nous croyons en un engagement COMMUN pour le développement durable, auprès des acteurs de l'immobilier.

Au-delà des enjeux environnementaux, il s'agit d'améliorer le cadre de vie, mais aussi la santé et le bien-être des employés et des usagers d'immeubles.

<https://www.g-on.fr/>

## QUELLE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE AU BUREAU ?



Face à l'intensification des enjeux de durabilité, N'CO Conseil concrétise, pour chaque acteur de la chaîne immobilière, l'évolution de son métier par une approche stratégique et opérationnelle.

Fondé en 2020 par Aurélie REBAUDO-ZULBERTY et Stéphane CARPIER, le cabinet - constitué en Société à Mission - s'est donné pour raison d'être "de transformer les pratiques immobilières pour un impact positif sur les Hommes et l'environnement". Il fait vivre sa mission au quotidien auprès de ses clients en :

- structurant des stratégies de RSE,
- accompagnant leurs mise en œuvre opérationnelle,
- déployant des labels et certifications d'actifs, de portefeuilles et d'acteurs, - réalisant le reporting réglementaire ou volontaire de la démarche.

Pour plus d'information : [info@ncoconseil.com](mailto:info@ncoconseil.com)

<http://www.ncoconseil.com/>

Un second constat porte sur la faible marge de manoeuvre laissée à l'occupant dans le choix des réglages, de température par exemple, avec, certainement, la volonté de limiter au maximum d'éventuelles dérives de consommation. En complément, l'analyse des réponses indique que les occupants supportent mieux le froid que la chaleur comme le montrent aussi nos missions sur le terrain depuis de nombreuses années. Plus d'efforts sont déployés pour baisser une température intérieure de 26 °C l'été que pour augmenter une température intérieure de 19 °C l'hiver. Ainsi, le refroidissement et la ventilation sont de véritables enjeux pour les années caniculaires à venir, d'autant plus qu'à peine plus de 40 % des répondants bénéficient d'un système de climatisation dans leur espace de travail.

Sur les sites équipés d'une gestion technique centralisée, la marge de progression est évidente et nécessaire. En effet, 58 % profitent des équipements pilotables à distance pour procéder à l'extinction de toutes les lumières le soir et, pire, seuls 19 % les utilisent pour éteindre les postes informatiques. C'est trop peu compte tenu des économies d'énergie facilement réalisables, notamment dans les bureaux et salles de réunion mis en avant comme les espaces les plus souvent restés allumés même si la pièce est vide.

Au vu des réponses, il est intéressant également de noter le peu d'engagements pris pour rénover les bâtiments, à rebours des obligations réglementaires comme le décret Éco-énergie tertiaire. Les raisons sont multiples et vont d'un manque de connaissance des textes par les propriétaires (concernés au premier chef) eux-mêmes à un manque de communication vers les occupants, surtout s'ils travaillent pour une organisation locataire du bâtiment.

À la lecture des résultats complets de l'étude, le premier constat porte sur le manque de Référents Énergie dans les organisations même si, pour la majorité des répondants, la régulation technique constitue le principal levier pour ajuster au mieux le fonctionnement des installations aux besoins des occupants.

Développer cette fonction est également une nécessité car près de 70 % des répondants pratiquent le télétravail et les nouveaux modes d'organisation découlant de ce considérable changement imposent un ajustement du besoin en énergie et de la gestion de ses différents usages : chauffage, éclairage, numérique... Ainsi, au-delà du simple enjeu énergétique, l'usage même des bureaux et des espaces associés est à repenser.



En matière de communication, l'enjeu énergétique semble d'ailleurs encore être pris trop à la légère, aussi bien quant aux support privilégiés qu'aux messages délivrés. Passant le plus souvent par voie numérique, la communication interne manque d'efficacité (et génère une pollution digitale associée bien réelle). Seules 31 % des actions de sensibilisation font appel à une communication événementielle, plus efficace. Côté messages, un simple rappel de dégagement des radiateurs (souvent utilisés comme meubles de décoration) n'est pas systématique alors que l'écogeste est simple et les bénéfices importants, aussi bien en termes d'économies d'énergie que d'amélioration du confort individuel.

## Analyse G-ON



L'accroissement rapide et continu des prix de l'énergie oblige les organisations à s'adapter pour éviter une facture énergétique exorbitante. En analysant les résultats de notre enquête, nous constatons que la majorité se sont fixées des objectifs de court et/ou moyen termes (environ 55 % des répondants) et bénéficient de dispositifs techniques pour gérer au mieux leur consommation actuelle.

Toutefois, la définition des moyens pour atteindre la sobriété est encore très partielle et passer de l'ambition à la réalisation reste difficile. Or, un engagement réel en faveur de la gestion de l'énergie ne peut exister sans un plan d'action piloté avec une gouvernance de projet et des moyens dédiés (plan de travaux, gestion technique du bâtiment, automatismes de régulation, sensibilisation et, même, formation des occupants:).

Si les impératifs d'amélioration sont bien connus (actuellement le décret Éco-énergie tertiaire, demain le décret BACS), les dispositifs techniques automatisés ou non existent et sont relativement bien utilisés (régulation du chauffage ou du rafraîchissement, gestion de l'éclairage, des appareils numériques...), les écogestes individuels se développent de plus en plus mais les salariés apparaissent mitigés car la communication vers un objectif commun est faible voire inexistante.

Pourtant, des leviers d'amélioration comme la mobilisation des salariés, le reparamétrage des installations existantes ou encore des petits travaux de maintenance de remplacement de systèmes défectueux (pompes, automatismes) ont démontré un effet bénéfique à très court terme pouvant atteindre jusqu'à 40 % d'économies d'énergie, parfois en à peine un an. Et chacun sait qu'enclencher une dynamique repose aussi sur la démonstration des résultats atteints avec les premiers pas réalisés.

La première marche imposée par le décret Éco-énergie tertiaire pour 2030 reste relativement atteignable (fonction de la situation de départ) et plus tôt le couple bailleur-locataire en fera une cause commune, plus tôt les objectifs seront atteints : partage des économies pour en consacrer une partie à la rénovation de l'immeuble, challenge interne entre les occupants, mobilisation des retardataires à travers l'outil de concertation que représente un comité Bail vert... Les différents acteurs doivent être mobilisés pour garantir la réussite collective.

Une réelle stratégie énergétique pour atteindre la sobriété à l'échelle de chaque bureau reste à construire mais gageons que les années qui nous rapprochent de 2030 et le risque de Name & Shame feront bouger les derniers réfractaires.

Enfin, même si notre enquête s'est avant tout focalisée sur l'énergie, n'oublions pas que l'impératif prééminent reste la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et qu'un autre levier comme la décarbonation des sources d'énergie est aussi intéressant à actionner. N'oubliez donc pas d'évaluer votre conformité à la trajectoire 1,5 °C de l'accord de Paris sur le climat.

## Analyse N'CO Conseil

## Commentaires.

### Réponse 167

Nos locaux se situent dans un espace de coworking qui laisse le soin aux utilisateurs de régler le chauffage. Le travail se fait en open-space, ce qui induit un éclairage global par zone et non individualisé.

### Réponse 327

Je pense qu'il va falloir former tous les salariés pour les alerter sur ces enjeux énergétiques et nommer des ambassadeurs pédagogues motivés et formés qui sachent entraîner le collectif de travail.

### Réponse 386

Je ressens une vraie prise de conscience depuis quelques mois de l'ensemble de mes collègues (y compris moi-même) sur ces enjeux avec une feuille de route, claire, précise et surtout simple.

### Réponse 520

Sur ces enjeux, je note des efforts réels et des études préalables pour cibler les actions utiles (ex. : passer tout l'éclairage en LED plus efficace ; baisser la température des chauffe-eau...) mais aussi des actions qui percutent les engagements RSE (ex. : harmoniser toutes les stations d'accueil des PC portables pour faciliter le flex office et donc remplacer du matériel encore en fonctionnement !). Comment prioriser les enjeux ?

### Réponse 754

J'ai commandé une lampe sur pied (réglable) qui éclaire mon bureau et celui de ma collègue. Ainsi, nous n'allumons jamais la lumière au plafond composée de 5 compartiments de 4 néons chacun.

### Réponse 900

Le bâtiment occupé est ancien mais a fait l'objet d'une grosse rénovation énergétique en 2022 avec le remplacement des fenêtres, un renforcement de l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) ou bien encore le remplacement des lumières avec réglage/extinction automatique.

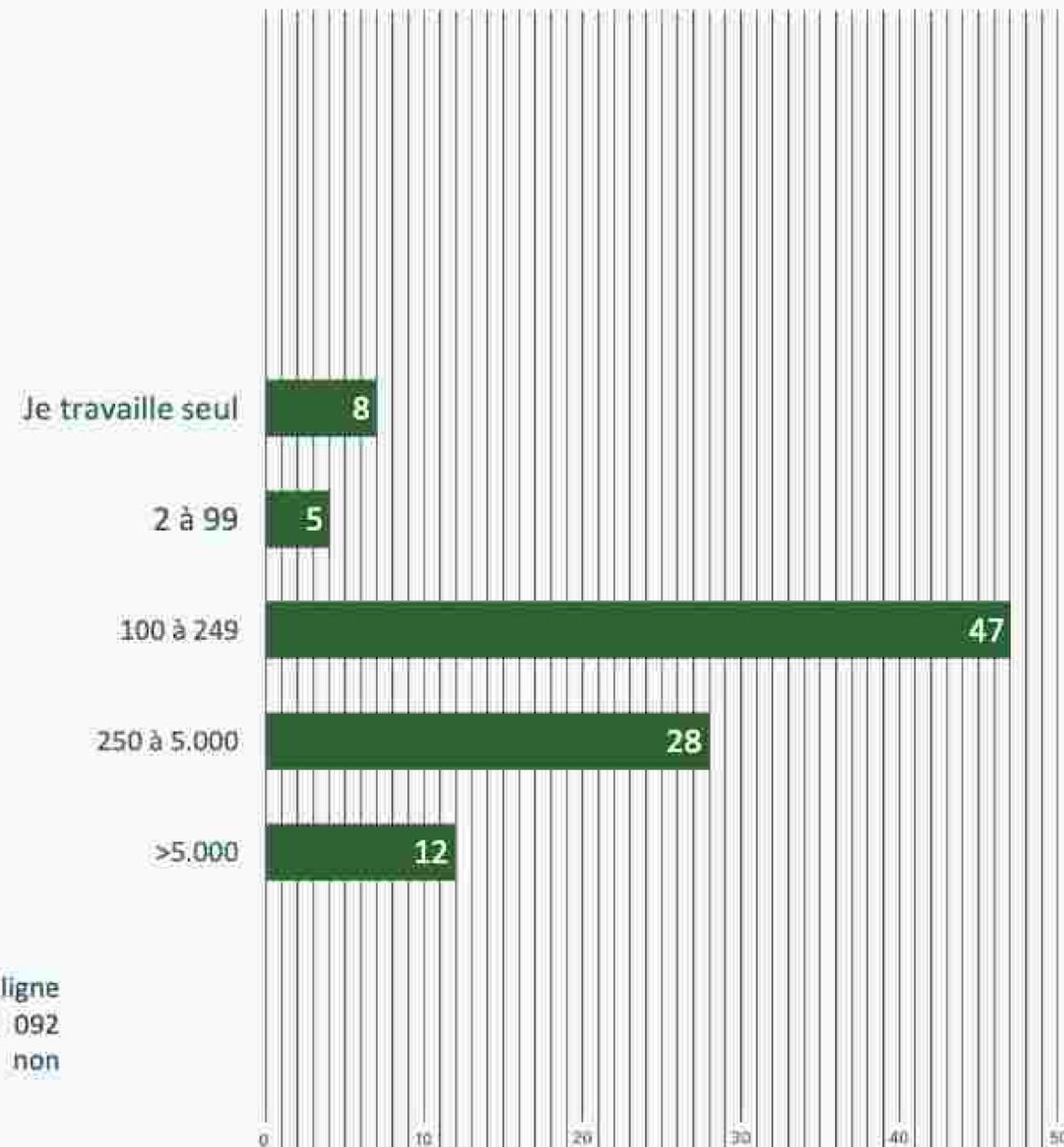
En complément, depuis l'automne dernier, la température de consigne a été abaissée à 19 °C et l'eau chaude coupée aux lavabos. Néanmoins, le rez-de-chaussée du bâtiment ayant fait l'objet d'une isolation différente, l'inconfort thermique d'hiver est important et de nombreux radiateurs d'appoint ont été apportés par les occupants, allant à l'encontre des consignes.

### Réponse 1063

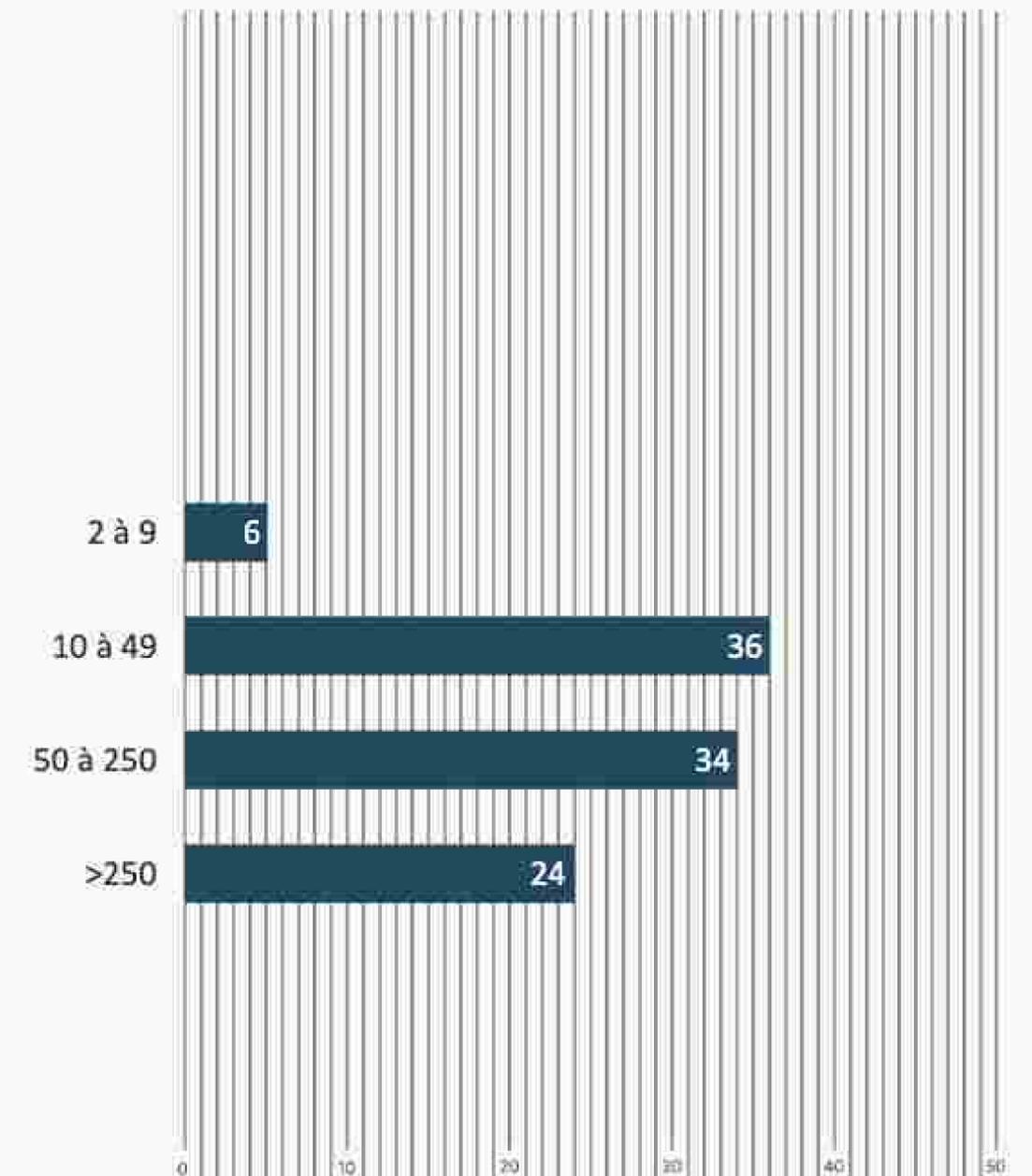
À Paris, nous sommes dans des bureaux haussmanniens qui sont extrêmement mal isolés. De nombreuses demandes de travaux ont été effectuées auprès du bailleur qui a fini par agir mais vraisemblablement à moindres frais puisque ni le chauffage ni la climatisation (malheureusement extrêmement nécessaire...) ne fonctionnent correctement. Nous avons également des bureaux à Barcelone qui pâtissent non seulement des mêmes écueils mais également du fait que deux clans s'opposent : les fanatiques de la clim et les défenseurs de la sobriété énergétique. Quant au télétravail, il commence semble-t-il à être encouragé pour que nous libérions des mètres carrés. Affaires à suivre...

# Panel.

Quel est l'effectif total de votre organisation ? en %



Et sur votre site, combien êtes-vous ? en %



Étude distribuée par voie électronique et accessible en ligne durant 6 semaines. Elle comptabilise un total de 1 092 réponses (dont 582 complètes et validées) non représentatives de la population active française.



## Riposte Verte.

Pour un bureau responsable

Active depuis 2006, Riposte Verte apporte aux organisations professionnelles ses expertises en matière de RSE, de Gestion et Utilisation durables des bâtiments et d'optimisation des émissions Climat/Carbone.

Nos accompagnements visent à renforcer la formalisation de la démarche, identifier de nouveaux axes d'amélioration et faciliter le déploiement opérationnel des actions planifiées.

Société coopérative œuvrant pour l'intérêt général, Riposte Verte anime l'Observatoire du Bureau Responsable, notamment avec le WWF France et développe des outils gratuits pour les petites organisations : diagnostics, guides, affiches, jeux...

contact tél. 06 09 75 23 24  
courriel. [contact@riposteverte.com](mailto:contact@riposteverte.com)

[www.riposteverte.com](http://www.riposteverte.com)